

ORGANISATION OF AFRICAN UNITY



46054

منظمة الوحدة الافريقية
الامانة
الامم المتحدة

اللجنة الاقتصادية لافريقيا

ORGANISATION DE L'UNITE AFRICAINE

B.P. 3243

ADDIS-ABEBA
ETHIOPIA

NATIONS UNIES
COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE



UNITED NATIONS
ECONOMIC COMMISSION FOR AFRICA
P. O. Box 3001

Distr. :
LIMITEE

ECA/OAU/AMSA.VI/14
27 avril 1992

FRANCAIS
Original : Anglais

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE/ORGANISATION DE L'UNITE AFRICAINE

Sixième réunion des ministres
africains des affaires sociales

Addis Abeba, Ethiopie
18 - 23 mai 1992

LA SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DES JEUNES
DANS LES VILLES

SOMMAIRE

	Pages	
I.	INTRODUCTION GENERALE	1
II.	RAPPEL DES BESOINS DE LA JEUNESSE	3
III.	ANALYSE DE LA SITUATION ACTUELLE	6
III.1	LOISIRS	7
III.2	ALIMENTATION	9
III.3	SANTE	9
III.4	LOGEMENT	10
III.5	EDUCATION	11
III.6	EMPLOI	21
IV	TENTATIVE DE CLASSIFICATION DES JEUNES	27
V	POLITIQUES D'INSERTION ET DE REINSERTION ET LEURS RESULTATS	29
V.1	POLITIQUES D'INSERTION	29
V.2	POLITIQUES DE REINSERTION	30
V.3	RESULTATS	30
VI	CONCLUSION	31
	BIBLIOGRAPHIE	34

I. Introduction

1. En 1985, la population totale de l'Afrique était estimée à 551 millions^{1/} d'habitants, et 65% de cette population était âgée de moins de 25 ans. La tranche des jeunes, selon la classification des Nations Unies (15-24 ans), représentait à peu près 20% de cette population totale. Les projections^{2/} montrent que le pourcentage de cette tranche de la population restera stable jusqu'à l'an 2025.

2. Dans le processus de développement de l'Afrique, cette jeunesse représente de l'avis unanime des dirigeants politiques, des planificateurs et autres décideurs, un atout majeur. En effet, c'est cette jeunesse qui devra prendre les leviers de commande des économies nationales et qui fournira la force de travail nécessaire pour maintenir un niveau de développement déjà acquis et l'accroître. Pour ce faire, cette jeunesse se doit d'avoir les moyens nécessaires pour pouvoir effectuer la relève et s'insérer dans le procès du développement dans des conditions optimales.

3. Ces moyens sont fournis à la jeunesse par la société (autorités étatiques, famille....) et reflètent le rôle et la place qu'une société donnée réserve à sa jeunesse. De façon générale, ces moyens sont constitués par l'ensemble des structures qui donnent accès à la formation, aux soins de santé, à l'emploi, à la récréation, à la nutrition,..... ces moyens représentent en fait la contrepartie de la société face aux aspirations d'une jeunesse qui est appelée à jouer un rôle primordial dans le futur. Il faut en outre noter que le degré de perfection des moyens a un impact considérable sur le degré de réalisation des aspirations.

^{1/} Population reference Bureau inc "The world's youth a Profile" 1985

^{2/} World Population Prospects : estimates and projections as assessed in 1984

4. Ce que nous avons appelé aspirations de la jeunesse est plus connu sous l'appellation besoins de la jeunesse, et, pour un souci d'harmonisation de langage, nous adoptons le vocable besoins. Les besoins de la jeunesse sont nombreux et variés. Il y a des besoins spécifiques pour les divers groupes de jeunes: ruraux, citadins, handicapés ruraux ou urbains, et même selon le niveau de développement des pays. Néanmoins il ya des besoins communs à tous les jeunes quelque soit leur location. Ces besoins communs sont encore appelés besoins fondamentaux ou élémentaires, car leur satisfaction est indispensable.

5. La satisfaction de ces besoins fondamentaux est en effet importante pour le jeune car elle conditionne sa future vie d'adulte et lui permet de se positionner vis-à-vis de la société. Le degré de satisfaction de ces besoins et leur combinaison déterminent le niveau général de vie de la jeunesse, c'est-à-dire les conditions de vie de la jeunesse. Le présent rapport se propose donc d'étudier les conditions de vie de la jeunesse ie sa situation économique et sociale au regard du degré de satisfaction des besoins fondamentaux.

6. Dans ce rapport, nous évoquerons exclusivement les besoins des jeunes citadins, c'est-à-dire des jeunes qui vivent en ville, qu'ils y soient nés ou soient des migrant ruraux. Nous nous limiterons également aux besoins fondamentaux les plus importants qui sont l'éducation, la santé, le logement, les loisirs, l'alimentation et l'emploi, un accent particulier sera mis sur l'emploi et l'éducation.

7. La jeunesse, on l'a dit, représente 20% de la population totale de l'Afrique, et ne vit pas au même endroit; une partie d'elle vit dans les villes et l'autre partie vit dans les zones rurales. Cette jeunesse n'est pas statique, elle bouge et dans un seul sens. Le phénomène d'urbanisation accéléré des pays africains depuis les indépendances, les politiques d'industrialisation, la

location des centres d'enseignement supérieur dans les villes, les difficiles conditions de vie des zones rurales ont fait en sorte que les villes deviennent le point de mire des jeunes ruraux. On assiste à un accroissement de l'exode rural des jeunes, d'ici l'an 2000 le taux moyen d'urbanisation des jeunes sera supérieur à 50%

8. Depuis le début des années 80, la situation économique des pays africains se dégrade de façon inquiétante, les pays sont surendettés, leurs capacités de remboursement sont quasi nulles, le chômage augmente, l'Etat réduit les dépenses dans les secteurs sociaux. La conjonction de tous ses éléments fait en sorte que la vie devient de plus en plus difficile dans les villes africaines, notamment pour des catégories de la population comme les jeunes.

9. L'objectif principal de ce rapport est d'attirer l'attention des décideurs, planificateurs, économistes sur la situation économique et sociale des jeunes, notamment de la jeunesse urbaine qui subit les contrecoups de la crise économique actuelle, par le biais de l'analyse du degré de satisfaction des besoins retenus.

II. Rappel des besoins de la jeunesse et analyse de la situation présente

10. La troisième conférence d'action sociale en Afrique orientale et centrale, tenue du 15 au 23 septembre 1969 à Kampala - Ouganda - a posé avec concision les problèmes et besoins de la jeunesse et essayé de proposer des solutions.

11. En 1983, lors de la réunion régionale pour l'année internationale de la jeunesse, à Addis-Abeba, Ethiopie, le Plan d'action régional en faveur de la jeunesse était adopté, et portait le challenge de la jeunesse au niveau de tous les Etats africains.

12. En 1985, l'Assemblée générale des Nations Unies adoptait les principes directeurs concernant la poursuite de la planification et des activités de suivi appropriées dans le domaine de la jeunesse, document, qui préconisait des stratégies pour toute la jeunesse mondiale, et qui allait avoir le support des organes compétents des Nations Unies.

13. On le voit, tout le monde se préoccupe des besoins de la jeunesse qu'elle soit rurale ou urbaine, qu'il s'agisse de jeunes hommes ou de jeunes femmes. En Afrique, cette préoccupation est devenue de plus en plus urgente avec la situation économique que connaît le continent. Nous donnons ici un rappel de ces besoins:

Les Loisirs

14. Les jeunes ont une grande vitalité, pour une société organisée, cette vitalité se doit être canalisée dans des structures qui permettent de s'affirmer, de se recréer sans pour autant créer des effets pervers.

L'alimentation

15. L'alimentation est le besoin "résultante" des autres besoins et est en même temps le besoin dont la satisfaction est la plus immédiate et la plus tardive. Le jeune, pour avoir toutes ses "capacités" d'adulte, se doit d'avoir eu une alimentation saine durant son enfance et son adolescence. Dans le contexte actuel de l'Afrique, les normes médicales de la satisfaction de ce besoin sont les plus difficiles à respecter.

La Santé

16. Autre besoin primordial, le jeune doit avoir accès à tous les soins de santé, aussi bien curatifs que préventifs. Les mesures d'hygiène sanitaires doivent leur être inculquées dès le jeune

âge, surtout en cette période d'augmentation de maladies sexuellement transmissibles.

Le Logement

17. Les jeunes doivent avoir un logement décent, qu'ils habitent chez leurs parents ou qu'ils habitent seuls. Un logement décent permet en effet une socialisation plus rapide, le jeune peut inviter des amis chez lui sans avoir à craindre du snobisme de camarades mieux logés et du qu'en dira t-on sur son standing.

L'éducation

18. On dit qu'il n'y a de développement qu'à partir de l'éducation. Pour le jeune, ce besoin est extrêmement important, sa satisfaction complète permet l'espérance d'une vie décente dans un environnement normal.

19. Les pays africains ont compris le problème et dans le but de donner au jeune toutes ses chances, ils ont commencé par scolariser l'enfant - futur jeune -, cette scolarisation est obligatoire jusqu'à un certain âge, âge jusqu'auquel on peut considérer qu'un jeune ayant suivi tout le cursus et sortant du système a des chances de s'intégrer au processus de développement.

L'emploi

20. On peut dire que l'emploi est le besoin "ressources". Des jeunes aux adultes c'est la satisfaction de ce besoin par l'intermédiaire de sa contrepartie physique (l'argent, ici ce sera le salaire) qui permet en grande partie la satisfaction des autres besoins. Le jeune qui se retrouve en ville, toutefois sans autre

soutien que lui-même, le jeune qui a fini ses études avec l'espoir d'une vie meilleure,....., doivent avoir de l'emploi.

21. Ces besoins ne sont pas exhaustifs pour le jeune citoyen, il y a des besoins plus spécifiques à satisfaire notamment pour les jeunes handicapés, néanmoins les besoins retenus font l'unanimité et sont valables pour tous les jeunes.

III. ANALYSE DE LA SITUATION ACTUELLE

22. Les diverses politiques industrielles, d'urbanisation, parfaites de réalisation sur les plans et schémas directeurs ont en fait été des miroirs aux alouettes et des gouffres financiers sans pareil. La poursuite d'implantations désordonnées d'unités de productions non rentables ont un moment fait croire à la création massive d'emplois. Les jeunes, notamment ceux de la campagne ont été attirés vers la ville, croyant satisfaire à la vieille rengaine de la ville qui satisfait à tous les besoins. La réalité a été plus sévère, la plupart des grands complexes ont mis la clé sous le "Paillasson", le résultat le plus tangible est que les pays se sont de plus en plus endettés et que le chômage a de plus en plus augmenté et que l'exode rural a drainé vers la ville des jeunes qui doivent survivre dans des conditions globales souvent difficiles.

23. Cette situation catastrophique de la performance des économies africaines a encore été aggravée par la mise en oeuvre des programmes d'ajustements structurels demandés par la Banque mondiale et le fonds monétaire international dans le but de redynamiser des économies moribondes.

24. Les conséquences majeures de la restriction des dépenses publiques préconisées par ces programmes ont été une réduction drastique des effectifs de la population active, un gel de l'opportunité d'emploi, et la dégradation des services sociaux en

général et en milieu rural en particulier. L'emploi qui consistait déjà pour les pays africains un problème épineux à résoudre, rentre cette fois-ci dans le domaine de l'aléatoire. Un des groupes de la population le plus touché par cette augmentation de l'incapacité à fournir des emplois est la jeunesse.

25. Les jeunes (diplômés ou non) qui sont venus ces dernières années sur le marché du travail (en qualité de demandeurs d'emplois) n'ont pas vu leurs espérances se concrétiser, du fait du manque d'emploi. Pour certains, il a fallu pour se nourrir se tourner vers le secteur informel et faire de petits travaux journaliers.

26. L'exode rural de jeunes peu scolarisés est venu régulièrement grossir les rangs des jeunes dans des villes qui n'arrivaient pas déjà à satisfaire les besoins des jeunes citadins. En outre la baisse des revenus des ménages, suite aux diverses compressions de personnel, au ralentissement des investissements voire leur décroissance dans les secteurs sociaux de base (éducation, santé.....), à la flambée des prix des produits de consommation, ont entraîné une dégradation continue du niveau général de vie dans les villes. Dans ces conditions, on arrive fatalement à se poser la question de savoir comment vivent ces jeunes, quelle est leur situation sociale, et surtout quel espoir ces jeunes ont devant eux, et dans quelles mesures les besoins fondamentaux sont satisfaits.

III.1 Loisirs

27. Il est prouvé que dans toute ville où il existe une population jeune, des centres de loisirs sont nécessaires pour canaliser les énergies des jeunes vers des jeux sains évitant ainsi une glissade vers la délinquance juvénile. or, il est force de constater qu'en Afrique, les villes ne possèdent pratiquement pas de structures où

les jeunes peuvent aller se recréer ou se retrouver pour approfondir leurs connaissances.

28. Il est à noter qu'au début des indépendances de tels centres existaient, le jeune pouvait s'adonner à la lecture, à la pratique d'un jeu collectif..., mais les années passant, les centres sont devenus vetustes, les subventions n'étaient plus versées d'où fermeture progressive jusqu'à la disparition complète de ces centres de loisirs dans la plupart des villes africaines.

29. Le manque de structures de récréation dans les villes africaines, fait que les jeunes se retrouvent souvent entre eux et s'inventent des loisirs, loisirs qui peuvent s'avérer dangereux. En réalité dire qu'il n'y a pas de loisirs dans les villes africaines n'est pas exactement la vérité. En effet, ces dernières années en dehors des salles de cinéma, des boîtes de nuit traditionnelles, on note l'apparition en grand nombre de bars dancing en plein air dont la clientèle est composée en majorité de jeunes. En soi, ce genre de loisir ne pose pas de problème, mais ce qui représente un danger est la qualité du loisir. Dans ces bars ouverts toute la nuit jusqu'au petit matin, les jeunes (filles et garçons) boivent, fument et dansent avec frenésie. Une fois abrutis et éniivrés par l'alcool, tout devient possible: bagarre, fumerie de drogues, prostitution occasionnelle...

30. Il faut également noter que dans la plupart des villes africaines existent des structures de loisirs pour jeunes riches, ce qui entraîne aussi des effets pervers pour la jeunesse:

- Pour les jeunes riches: l'ennui des loisirs courants peut entraîner un glissement vers des plaisirs plus dangereux (consommation de drogues, d'alcool, prostitution).

- Pour les demunis: l'envie d'avoir accès à ces lieux de loisirs pour riches, l'effet d'imitation peuvent entrainer au vol, à la prostitution...

III.2 Alimentation

31. Le problème de l'alimentation des jeunes dans les villes peut se poser à deux niveaux: la qualité de l'alimentation et l'absorption en quantité suffisante d'aliments pour se nourrir. Ce problème d'alimentation ne concerne pas seulement les jeunes, surtout pour la qualité de l'alimentation. Il est très difficile d'avoir des informations pour ce premier cas, en effet, très peu de personnes se soucient de savoir si leur alimentation est bien équilibrée selon les normes médicales modernes.

32. Quant à l'absorption en quantité suffisante d'aliments, cela dépend du statut social du jeune. Si le jeune vit dans une famille aisée ou moyenne capable de pourvoir aux besoins alimentaires de ses membres, il mangera à sa faim et à sa volonté; par contre si le jeune vit dans une famille démunie ou s'il est chômeur, il ne pourra pas toujours manger à sa faim, il arrivera très fréquemment que le jeune n'ait qu'un repas par jour, voire un repas tous les deux jours. La jeunesse la plus démunie se tournera vers une alimentation sordide (petit restaurant au bord des routes, où est vendue une nourriture très bon marché, ne présentant pas toujours toutes les conditions requises de l'hygiène). On assiste également ces dernières années au phénomène de fouille de poubelle pour avoir des restes d'aliments par des jeunes qui n'ont aucune ressource (logement, emploi...) et qui vivent dans la rue.

III.3 Santé

33. Il n'y a en général pas d'unités spéciales de santé pour les jeunes, ces derniers ont accès aux unités existantes comme les autres groupes de la population. Dans certains pays, les

établissements secondaires avaient des dispensaires, mais de plus en plus ces centres de santé sont de moins en moins équipés en matériels et médicaments et tombent en désuétude. Dans certains cas, la jeune fille bénéficie d'une assistance plus grande par le biais des centres de protection maternelle et infantile (PMI).

34. Le manque de médecine préventive à l'égard des jeunes, peut par l'absence d'informations sur les dangers encourus, entraîner ces jeunes vers l'utilisation de produits nocifs, la contraction de maladies vénériennes très graves. En effet dans les villes africaines on constate une augmentation très sensible de consommation d'alcool, de drogue et de cigarettes par la jeunesse. Tous ces produits ont un effet néfaste sur la santé de l'être humain, cela est d'autant plus grave que cet être humain est un jeune qui a une grande espérance de vie devant lui. Les pratiques sexuelles dues en grande partie à la prostitution sont aussi sources de danger, surtout depuis l'apparition de SIDA.

35. D'une façon globale la jeunesse bénéficie des structures hospitalières existant dans les divers pays africains, que ces structures soient performantes ou non.

III.4 Logement

36. Le problème du logement est un problème aigu dans les villes africaines. Lorsque nous parlons de logement, il s'agit de logement décent; ie un logement moderne avec tous les équipements indispensables (chambres séparées, cuisine, sanitaires, électricité,...) dans un quartier viabilisé avec écoulement des eaux, ramassage des ordures...

37. La démarche qu'on a appliqué à la situation de l'alimentation des jeunes dans les villes est également valable pour le cas du logement. EN effet le jeune issu d'un milieu aisé ou moyen n'aura pas de problème de logement s'il habite chez ses parents qui eux

Pays	Scolarité obligatoire		Age d'admission dans l'enseignement précédent le premier degré	Age d'Admission et durée des enseignements du premier et du second degré général																
	Limites d'Age	Durée (années)		AGE																
				4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
EGYPT	6-12	6	4	P-P-P-P-P	S1-S1-S1	S2-S2-S2														
EQUATORIAL GUINEA	6-14	8	2	P-P-P-P-P	S1-S1-S1	S2-S2														
ETHIOPIE	7-13	6	4	P-P-P-P-P	S1-S1	S2-S2-S2-S2														
GABON	6-16	10	3	P-P-P-P-P	S1-S1-S1-S1	S2-S2-S2														
GAMBIE	-	-	2	P-P-P-P-P	S1-S1-S1-S1	S2-S2														
GHANA	6-16	10	4	P-P-P-P-P	S1-S1-S1-S1	S2-S2-S2														
GUINEE	7-13	6	-	P-P-P-P-P	S1-S1-S1-S1	S2-S2-S2														
GUINEE-BISSAU	7-13	6	3	P-P-P-P-P	S1-S1-S1-S1	S2-S2														
KENYA	-	-	3	P-P-P-P-P	S-S-S-S-S															
LESOTHO	6-13	7	-	P-P-P-P-P	S1-S1-S1	S2-S2														
LIBERIA	6-16	10	4	P-P-P-P-P	S1-S1-S1	S2-S2-S2														
LIBYAN ARAB																				
JAMAHIRIYA	6-15	9	4	P-P-P-P-P	S1-S1-S1	S2-S2-S2														
MADAGASCAR	6-13	6	3	P-P-P-P-P	S1-S1-S1-S1	S2-S2-S2														
MALAWI	6-14	8	-	P-P-P-P-P	S1-S1	S2-S2														
MALI	6-15	9	3	P-P-P-P-P	S1-S1-S1	S2-S2-S2														
MAURITANIE	-	-	3	P-P-P-P-P	S1-S1-S1	S2-S2-S2														
MAURICE	-	-	3	P-P-P-P-P	S1-S1-S1	S2-S2-S2														
MAROC	7-14	7	3	P-P-P-P-P	S1-S1-S1-S1	S2-S2-S2														
MOZAMBIQUE	7-14	7	6	P-P-P-P	S1-S1	S2-S2-S2-S2-S2														
NAMIBIE	7-16	9	-	P-P-P-P-P	S-S-S-S-S															
NIGER	7-15	8	5	P-P-P-P-P	S1-S1-S1-S1	S2-S2-S2														
NIGERIA	6-12	6	3	P-P-P-P-P	S1-S1-S1	S2-S2-S2														
REUNION	6-16	10	2	P-P-P-P-P	S1-S1-S1-S1	S2-S2-S2														
RWANDA	7-15	8	3	P-P-P-P-P	S1-S1-S1	S2-S2-S2														
ST. HELENA	5-15	10	3	P-P-P-P-P	S1-S1-S1-S1	S2-S2														

Pays	Scolarité obligatoire		Age d'admission dans l'enseignement précédent le premier degré	Age d'Admission et durée des enseignements du premier et du second degré général																
	Limites d'Age	Durée (années)		AGE																
				4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	
SAO TOME ET PRINCIPE II	6-12	6	5	P-P-P-P	S1-S1	S2-S2-S2-S2-S2														
SENEGAL	6-12	5	3	P-P-P-P-P	S1-S1-S1-S1	S2-S2-S2														
SEYCHELLES	6-15	9	4	P-P-P-P-P	S-S															
SIERRA LEONE	-	-	3	P-P-P-P-P	S1-S1-S1-S1-S1	S2-S2														
SOMALIE	6-14	8	4	P-P-P-P-P	S-S-S-S															
SUDAN	-	-	5	P-P-P-P-P	S1-S1-S1	S2-S2														
SWAZILAND	-	-	3	P-P-P-P-P	S1-S1-S1	S2-S2-S2														
TOGO	6-12	6	3	P-P-P-P-P	S1-S1-S1	S2-S2-S2														
TUNISIA II	-	-	3	P-P-P-P-P	S1-S1-S1	S2-S2-S2-S2														
UGANDA	-	-	-	P-P-P-P-P	S1-S1-S1-S1	S2-S2														
UNITED REPUBLIC OF TANZANIA	7-14	7	3	P-P-P-P-P	S1-S1-S1-S1	S2-S2														
WESTERN SAHARA	6-16	8	4	P-P-P-P-P	S1-S1-S1	S2-S2-S2														
ZAIRE	6-12	6	3	P-P-P-P-P	S1-S1	S2-S2-S2-S2														
ZAMBIE	7-14	7	3	P-P-P-P-P	S1-S1	S2-S2-S2														

41. En dehors de quelques différences concernant l'âge d'admission pour la première fois, les systèmes d'enseignement sont pratiquement identiques et se décomposent de la façon suivante: maternelle - primaire- secondaire- supérieur. Une distinction de l'enseignement se fait à partir du cycle secondaire, on trouve dans la majorité des pays un cycle secondaire général cette distinction, les filières techniques seront représentées par les diverses écoles d'ingénieurs.

42. En trente ans, comme le montre le tableau d'estimation des taux d'insctiption par groupe d'âge et par sexe, les gouvernements africains ont plus que doublé les taux d'inscription scolaire de leur jeunesse.

90- Le tableau d'estimation des taux d'inscription par groupe d'âge et par sexe montre qu'en trente ans les gouvernements africains ont beaucoup fait pour l'éducation des jeunes

CONTINENTS, GRANDES REGIONS ET GROUPES DE PAYS		/ GROUPES D'AGE /											
		6 - 11			12 - 17			18 - 23			6 - 23		
		MF	M	F	MF	M	F	MF	M	F	MF	M	F
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)		
WORLD TOTAL	1960	59.1	65.8	52.0	44.4	50.9	37.7	9.7	12.0	7.3	40.5	46.0	34.8
	1970	63.4	70.6	60.0	45.7	50.6	40.5	14.8	17.5	12.0	44.6	49.0	40.0
	1975	70.7	76.2	64.9	51.3	56.0	46.3	17.7	20.9	14.4	48.9	53.6	44.1
	1980	73.3	79.1	67.7	50.6	53.2	45.7	19.2	22.1	16.2	49.9	54.4	45.3
	1985	77.1	82.4	71.6	51.3	56.1	46.2	18.2	20.6	15.6	50.1	54.3	45.6
	1990	80.1	84.7	75.1	55.1	60.0	50.0	20.0	23.1	17.5	52.7	56.8	48.4
AFRICA	1960	31.6	39.6	23.7	17.0	23.1	11.0	1.9	3.0	0.8	18.8	24.3	13.3
	1970	40.6	47.8	33.1	25.6	32.7	18.4	4.2	6.2	2.1	26.0	32.0	20.1
	1975	48.6	55.6	41.5	31.8	39.2	24.3	6.1	8.6	3.4	31.7	37.8	25.6
	1980	60.0	66.9	53.0	42.3	50.8	33.9	8.8	12.4	5.3	40.4	47.0	33.8
	1985	67.9	73.8	62.1	44.7	53.2	36.0	10.6	14.7	6.5	41.0	47.3	34.7
	1990	63.0	68.1	57.7	47.1	54.6	39.5	12.7	17.4	8.0	44.5	50.3	38.6
AMERICA	1960	75.3	75.5	75.0	61.0	64.2	57.8	15.7	17.8	13.7	54.9	56.6	53.1
	1970	81.6	81.4	81.7	66.3	68.3	64.1	27.6	30.9	24.3	61.2	62.9	59.6
	1975	83.8	83.9	83.6	72.0	73.3	70.7	31.6	35.2	27.9	64.2	65.4	62.5
	1980	86.4	86.6	86.2	72.1	72.6	71.5	33.6	34.1	33.1	64.8	65.3	64.3
	1985	88.0	88.3	87.8	75.7	76.5	74.9	34.3	34.2	34.5	66.6	66.9	66.2
	1990	90.3	90.5	90.0	76.9	79.7	78.1	38.7	38.3	39.1	70.3	70.6	70.0
ASIA	1960	52.2	62.2	41.7	40.7	49.2	31.7	8.6	11.1	6.8	36.6	44.0	28.7
	1970	60.4	67.7	52.7	37.5	43.6	31.0	11.1	13.9	8.1	39.2	44.9	33.1
	1975	68.2	75.0	60.4	43.8	50.1	37.1	14.3	18.0	10.3	45.1	51.1	38.7
	1980	70.6	77.9	62.8	41.9	47.9	35.6	15.8	19.7	11.6	45.6	51.5	39.3
	1985	77.2	84.4	69.6	42.3	48.1	36.2	13.8	17.1	10.3	45.5	51.0	39.7
	1990	80.8	87.2	74.1	46.6	52.6	40.2	15.9	19.4	12.1	48.0	53.2	42.4
EUROPE (INCL. USSR)	1960	86.8	86.8	86.8	60.1	62.5	57.7	12.9	15.5	10.2	54.7	56.5	52.9
	1970	89.2	89.0	89.4	70.1	71.6	68.5	22.9	25.1	20.6	62.3	63.5	61.0
	1975	89.7	89.6	89.7	74.8	75.3	74.3	25.3	26.6	24.0	63.4	64.1	62.7
	1980	90.3	90.3	90.3	76.5	75.9	77.3	25.8	26.4	25.3	63.4	63.4	63.4
	1985	89.3	89.2	89.4	80.1	80.7	79.5	27.8	27.8	27.9	64.8	65.0	64.6
	1990	89.3	89.2	89.3	83.9	84.3	83.5	32.2	32.5	31.9	68.1	68.3	67.9
OCEANIA	1960	88.9	89.2	88.7	60.6	63.1	58.1	8.5	11.9	4.8	57.8	59.6	56.0
	1970	94.7	96.1	93.2	71.2	73.6	68.6	12.4	16.0	8.6	61.9	64.3	59.4
	1975	95.1	96.8	93.2	74.4	75.4	73.4	17.7	21.3	13.9	64.3	66.4	62.0
	1980	97.8	99.0	96.6	71.5	71.1	71.8	19.0	21.0	17.0	64.0	64.9	63.0
	1985	96.4	97.5	95.3	75.6	75.5	75.8	20.9	21.9	19.9	64.4	64.9	63.8
	1990	98.1	99.4	96.7	75.7	75.4	76.0	24.0	24.4	23.5	65.5	66.0	64.9
DEVELOPED COUNTRIES	1960	91.1	91.1	91.2	69.3	71.9	66.7	15.1	18.0	12.2	61.8	62.9	59.1
	1970	92.4	92.2	92.6	76.1	77.4	74.9	27.2	30.5	23.8	66.4	67.9	64.9
	1975	92.6	92.5	92.8	80.7	80.9	80.6	30.0	32.9	27.0	7.9	69.0	66.8
	1980	92.3	92.0	92.4	81.0	80.3	81.8	30.8	31.6	29.9	67.2	67.3	67.2
	1985	91.2	91.0	91.5	85.6	85.9	85.4	32.8	32.9	32.7	69.0	69.1	68.9
	1990	91.5	91.4	91.7	88.3	88.5	88.1	37.9	38.4	37.4	72.2	72.4	72.0
DEVELOPING COUNTRIES	1960	48.1	57.3	38.6	35.1	43.1	26.7	7.5	9.6	5.2	32.9	39.7	25.7
	1970	57.8	64.5	50.8	35.8	41.9	29.4	10.1	12.7	7.5	37.6	43.0	32.0
	1975	65.5	72.4	58.4	42.5	48.7	36.0	13.6	16.9	10.1	43.6	49.2	37.6
	1980	69.6	76.3	62.5	43.0	48.9	36.8	15.6	19.1	11.9	45.6	51.2	39.7
	1985	74.2	80.7	67.5	43.8	49.6	37.7	14.3	17.4	11.1	45.8	51.0	40.3
	1990	77.0	83.5	71.9	46.2	54.0	42.0	16.4	19.7	13.0	48.6	53.5	43.4

Source: Annuaire Statistique UNESCO 1990

43. Malgré le fait que les gouvernements africains aient fait un effort louable depuis les indépendances en matière d'éducation des jeunes, les politiques d'éducation présentent un nombre important de carences, qui se sont accumulées au fil des ans, et qui ne sont toujours pas résolues actuellement. Ces carences se trouvent tant au niveau de l'infrastructure, qu'à celui de la formation, aussi bien qu'à celui des formateurs.

44. Calqué, sur le modèle colonial, le système éducatif des pays africains a d'abord fourni les cadres du remplacement au moment des indépendances. Ce modèle sans aucun doute adapté à une époque où la technique moderne était à ses balbutiements et où il fallait que les africains apprennent pour devenir les nouveaux cadres dirigeants de leurs pays à survécu et n'a pas été transformé par les nouvelles élites pour suivre la tendance de l'apprentissage technologique.

45. C'est ainsi par exemple qu'au niveau de l'enseignement secondaire, comme le montre le tableau ci-dessous, depuis plus de 25 ans, l'enseignement général domine.

Importance relative des différentes filières de l'éducation secondaire en Afrique.

FILIERES %	1965	1970	1975	1980
Enseignement général	80,1	82,9	86,2	86,7
Formation d'enseignants	6,0	4,2	4,3	4,5
Formation professionnelle	13,9	12,9	9,5	8,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: Annuaire statistique de l'UNESCO 1988

46. Une analyse plus approfondie du tableau montre que l'enseignement général a gagné 6,6 points en 25 ans, alors que l'enseignement technique a périclité durant la même période de 5,1 points. Par ailleurs le déficit en matière d'enseignants n'a fait que décroître - 1,5 point. Le tableau ci-dessous montre également le déficit de l'enseignement technique par rapport à l'ensemble de l'enseignement secondaire.

(scolarisation dans le technique secondaire par rapport à l'ensemble du secondaire)

Zimbabwe	0,1
Niger	1,3
Maroc	1,3
Ile Maurice	1,4
Tanzanie	1,5

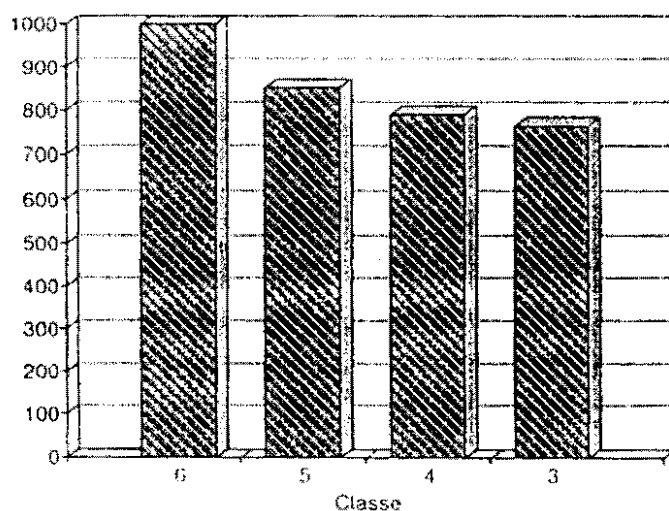
Source: Rapport mondial sur le développement humain 1990 (PNUD)

47. Ce déficit en matière d'enseignement technique se ressent avec beaucoup d'acuité aujourd'hui, au moment où la technique est essentielle dans les divers secteurs du développement économique. Pendant longtemps, le système de formation a pu survivre avec ses failles par des embauches massives dans les fonctions publiques ou dans les entreprises paraétatiques, mais avec la crise économique des années quatre vingts, il a fallut se rendre à l'évidence du décalage entre le système de formation - devenu desuet - et les nouvelles exigences du marché de l'emploi, marché qui a vocation d'absorber les diplômés de l'enseignement.

48. Outre le problème du contenu de la formation et de la repartition des filières, se pose celui des formateurs. En effet dans le but de pallier au manque d'effectif dans les divers centres d'enseignement, les gouvernements n'ont plus regardé à la qualité de la formation, ce qui a fait qu'au fil des ans, les jeunes se

sont retrouvés avec des formateurs qui n'avaient ni qualifications, ni compétences et ont été obligés de cumuler lacunes après lacunes, d'où des chances de pouvoir terminer le circuit réduites.

49. Le système d'enseignement, par essence, est un système sélectif, ce qui revient à dire que tout au long du parcours du système un certain nombre de jeunes se retrouvent hors du système, comme le montre cet histogramme de suivie d'une cohorte de 1000 élèves.



survie	1000	852	790	766
Abandons	148	62	24	

Total 234

Source: Rendement interne de l'enseignement secondaire de 1983/84 à 1986/87, Ministère de l'éducation nationale, république du Cameroun.

50. Ces cas classiques d'abandons scolaires se retrouvent dans tous les pays africains , de l'enseignement primaire à l'enseignement supérieur. Un système efficace d'enseignement prévoit les voies et moyens pour récupérer tous les déperdus scolaires, ce à tous les niveaux, et les réorienter vers d'autres filières d'enseignement ou de les remettre dans le circuit normal, tant les facteurs qui causent une déperdition sont nombreux.

51. Dans la majorité des pays africains, ces structures de récupération sont quasi inexistantes; ou quand elles existent elles sont:

- Si elles dépendent des pouvoirs publics, vétustes, inadéquates, manquent de personnel, de moyens financiers, surchargées.

- Si elles dépendent du privé; pour certaines, le niveau de recrutement des jeunes et celui des enseignants est correct, mais dans la plupart des cas, ces structures ne possèdent pas le personnel qualifié, le recrutement se fait sur la base du paiement des frais d'inscription.

52. Nul ne se soucie de savoir si le jeune acquiert dans ces structures de récupération les connaissances indispensables qui lui serviront à affronter le marché du travail. Le parent se console de savoir le jeune dans une structure d'enseignement, le responsable de la structure, tant qu'il reste assuré de la solvabilité du jeune, sera peu regardant quant au niveau de ce dernier.

53. En effet, les structures de récupération dans leur majorité sont considérées comme un pis aller par la jeunesse elle-même. Il n'est pas rare de voir des jeunes qui sont dans le circuit normal déconsidérer les autres jeunes qui se trouvent dans les structures

de récupération, le nec plus ultra est d'être dans un établissement du système d'enseignement normal. Les gouvernements eux-mêmes sont en partie responsables de la mauvaise image que la jeunesse a des structures de récupération. Les candidats sont recrutés avec un faible niveau d'éducation, les enseignants sont le plus souvent eux-mêmes des anciens recalés du système normal d'enseignement.

54. Un autre oubli, involontaire sans aucun doute, de la part des autorités publiques est le manque d'information vis-à-vis de la jeunesse, de l'utilité des structures de récupération, notamment celles qui proposent une formation professionnelle de type manuel. Le jeune se sent dès lors déconsidéré, il fait un travail (menuiserie, tôlerie,...) alors que ses amis se trouvent en classe et font des "choses nobles."

55. Malgré le fait que les gouvernements africains aient réussi à doubler voir tripler les taux d'inscription par groupe d'âge et par sexe, l'Afrique est loin d'atteindre les autres continents et est même en deça de la moyenne mondiale. Si on prend par exemple le groupe d'âge 18-23 ans, tous sexes confondus pour l'Afrique en 1990, on constate que ce taux est de 12,7%, taux nettement inférieur aux taux américains et européens de 1960, également inférieur au taux asiatique et de l'océanie de 1975. (voir tableau des taux d'inscription par groupe d'âge et par sexe).

56. Cela a été également souligné, les carence n'existent pas seulement du côté de la formation et des formateurs, elles sont nombreuses en ce qui concerne les infrastructures scolaires. En effet pour qu'un jeune puisse correctement suivre l'enseignement qui est donné, il faut qu'il soit dans les conditions les plus idéales. Or, en Afrique, non seulement les locaux sont vetustes, inadaptés, insuffisants, mais le matériel didactique (livres, mobiliers, appareils de manipulation...) fait également défaut.

III.6 Emploi

57. C'est le phénomène le plus important dans la vie du jeune diplômé, du jeune descolarisé, du jeune rural qui vient en ville, bref de tout jeune. Prétendre à un emploi devient problématique pour les jeunes, qu'ils soient diplômés ou non. On est loin des grands travaux des années soixante dix, entrepris au nom d'une modernisation et une industrialisation tous awimuts, où les entreprises embauchaient à tout de bras et om l'on pouvait changer d'employeur presaeu tous les jours.

58. La crise économique et financière des années quatre vingts a bouleversé le paysage de l'emploi, la mise en application de politique de redressement n'a fait que renforcer le déséquilibre du marché de l'emploi. La suppression de plusieurs entreprises non compétitives et donc incapables de fonctionner sans suventions étatiques, la coprèssion du personnel de l'état dans un souci de réduction de son train de vie ont mis en concurrence des nouveaux chomeurs ayant une expérience professionnelle ^des jeunes demandeurs d'emploi, souvent sans expérience professionnelle voire qualification, venant ainsi réduire les quelques opportunités d'emplois existantes.

59. Il faut également noter que la répartition du chômage parmi les jeunes n'est pas uniforme; cette répartition varie selon l'âge, le sexe, le niveau d'éducation, etc... Les tableaux ci-dessous nous donnent une illustration de ce phénomène. L'analyse des tableaux N°4 et N°4 bis montre que la tranche d'âge 15-19 ans est la plus touchée par le chômage. Il ressort que plus on avance en âge moins on devient chômeur. La chute du taux de chômage est très brutale, par exemple au Nigéria on part d'un taux de 47,2% pour les jeunes des âges 15-19 à 28% pour ceux de 20-24 et à 2,7% pour ceux de la tranche 25-29 en 1983.

Tableau N° 4 : Tableau de chômage selon l'âge dans divers pays africains

Classe d'âges	Villes du Nigéria		Villes du Kenya		Ghana	
	1974	1983	1978	1986	1960	1970
15-19	20,7	47,2	26,6	36,2	21,2	24,9
20-24	11,4	28,0	18,5	29,2	9,4	13,1
25-29	4,9	2,7	4,8	8,6	4,9	5,2
30-34	1,8	2,2	2,0	3,7	3,2	2,6
35-39	1,4	1,7	1,8	2,1	2,6	1,8
40-43	3,0	0,8	0,7	0,7	2,1	1,3
45-49	1,2	0,0	1,1	2,0	2,1	1,1
50-54	0,9	1,3	1,4	0,9	2,0	0,9
55-59	0,0	2,7	1,5	4,1	2,1	0,9
60-64	0,0	0,0	3,2	0,0	2,0	0,7
65+	0,0	0,0	2,2	0,0	2,2	0,5
Toutes classes confondues						
	6,2	7,3	6,7	9,7	6,0	6,0

Source: Situation de l'emploi en Afrique 1988 ILO/PECTA

Tabelau 4 bis: Taux de chômage urbain des adolescents et des jeunes adultes dans divers pays africains

Pays	Année	Taux de Chômage (%)		Ratio
		Adolescents (15-19 ans)	jeunes adultes (20-24 ans)	
Kenya	1986	47,9	38,6	1,24
Ethiopia	1984	24,3	19,3	1,26
Botswana	1984/85	56,4	41,6	1,36
Nigéria	1983	47,2	28,0	1,69
Zambie	1980	84,9	47,1	1,80
Ghana	1970	33,9	16,9	2,01

Source: Situation de l'emploi en Afrique 1988 ILO/PECTA.

60. Le tableau N°5 montre qu'il y a une discrimination de l'emploi, lorsqu'il s'agit de jeunes femmes par rapport à de jeunes hommes. Les hommes sont plus rapidement embauchés, cet état de choses n'a pas de raison, au vu de toutes les résolutions prises contre la discrimination en matière d'emploi.

Tableau N°5: Taux de chômage des jeunes selon le sexe dans les villes de divers pays africains

Pays	Année	Femmes	Hommes	Ratio
Ethiopie	1984	24,1	18,8	1,28
Botswana	1984/85	54,3	39,8	1,36
Kenya	1986	43,3	30,8	1,40
Zambia	1980	75,3	52,6	1,43

Source: Situation de l'emploi en Afrique 1988 ILO/PECTA

61. Le tableau N°6 donne une décomposition du chômage selon le niveau d'éducation atteint. On voit que les taux de chômage sont plus élevés parmi les cycles secondaires et primaires. Ceci peut s'expliquer par le fait que ces jeunes ont atteint un certain degré de scolarisation et aspirent à des emplois mieux rémunérés, mais le manque de spécialisation ou de qualification professionnelle est un handicap. Par contre pour les jamais scolarisés le choix est simple, ils deviennent manoeuvres ou rien.

L'emploi en Afrique 1988

Tableau N°6: Composition du Chômage urbain au Kenya et au Nigéria selon le niveau d'éducation

Niveau d'instruction	KENYA				NIGERIA				1985 Urbain	
	Hommes		Femmes		Total		Total			
	1977/78	1986	1977/71	1986	1977/78	1986	1974	1985		
<i>Jamais</i>										
<i>scolarisé</i>	20,4	5,4	32,1	11,7	23,2	28,7	22,6	12,5	32,7	
<i>Primaire</i>	45,0	33,0	34,2	35,3	42,4	34,2	53,1	23,4	20,1	27,7
<i>Secondaire</i>	29,5	39,6	28,4	49,8	29,3	54,5	24,0	58,3	61,1	39,6
<i>Supérieure</i>	3,7	2,0	3,0	3,2	3,5	2,6	0,3	3,3	6,5	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: Situation de l'emploi en Afrique 1988. ILO/PECTA

62. Cette problématique de l'emploi, des jeunes de plus en plus nombreux, que les politiques gouvernementales doivent résoudre est analysée par le rapport sur l'emploi en Afrique 1988 du programme des emplois et des compétences techniques pour l'Afrique (PECTA) de l'organisation internationale du travail. Nous donnons ici quelques extraits pertinents de cette analyse.

63. "Pour offrir un emploi productif aux jeunes de plus en plus nombreux et mieux instruits qui arrivent sur les marchés du travail, il est nécessaire d'allier un taux de croissance élevé à une transformation structurelle continue de l'économie. Concernant le premier, il y a eu une chute considérable du taux de croissance économique. En réalité, le taux de croissance de l'économie est inférieur à celui de la main-d'oeuvre depuis 1980 si bien que la situation de l'emploi s'est détériorée inéluctablement. S'agissant de la transformation structurelle, il semble que depuis le début de la crise, la transformation structurelle des économies de la région a été superficielle. Les emplois dans le secteur agricole et dans celui des services, y compris le secteur non structuré, généralement n'exigent pas de qualifications élevées et normalement sont faiblement rémunérés ou ne sont pas rémunérés du tout. Il va de soi que de tels emplois ne correspondent pas aux aspirations des jeunes qui arrivent sur le marché du travail, notamment ceux qui ont reçu un enseignement de type classique.

64. Les causes du chômage des jeunes sont liées aux politiques et découlent essentiellement du type de développement qui détermine le taux d'absorption de main-d'oeuvre dans l'économie. Les politiques économiques élaborées dans les domaines de la fiscalité, des salaires, de l'éducation, de la technologie, des réformes agraires, etc., n'ont pas toujours entraîné la création des emplois dans la région. par ailleurs, le manque de clarté et l'imprévisibilité des politiques gouvernementales ont souvent débouchés sur une absorption de main-d'oeuvre dans les économies africaines inférieures au niveau optimal et ont aggravé les déséquilibres structurels. En bref, les causes fondamentales et structurelles du chômage des jeunes en Afrique subsaharienne sont dues à l'interaction de l'accroissement démographique rapide et de l'expansion considérable de l'enseignement survenus à un moment où la croissance de l'économie était lente et sa transformation

structurelle limitée. Les insuffisances des politiques économiques ont rendu le passage des jeunes de l'école à la vie active encore plus difficile.''

IV. Tentative de classification des jeunes par catégorie

65. Nous avons lors de l'analyse de la situation de l'alimentation et du logement vu que l'approche des problèmes était différente selon l'appartenance sociale du jeune. Nous pensons que cette démarche peut être globalisée à l'ensemble des problèmes concernant les jeunes.

66. Les critères de classification ne sont pas exhaustifs, il en existe sans aucun doute d'autres, mais ces derniers semblent pour nous les plus pertinents pour cette tentative de classification. Le tableau représentatif de cette classification est un tableau ouvert à croisements multiples qui permet plusieurs combinaisons et qui peut servir comme base à une recherche exploratoire des divers problèmes et leurs conséquences vis-à-vis des jeunes.

Le jeune

<u>Position sociale</u>	<u>Origine</u>	<u>Education</u>	<u>Habitation</u>	<u>Emploi</u>
Riche aisé	Citadin	Diplômé	Logement décent	Travail
Modeste	Migrant rural (exode)	Alphabétisé	Logement moyen	Travail temporaire
Pauvre		Déperdu scolaire analphabète	Bidonville dans la rue	Secteur informel chômeur

67. Ce tableau permet également d'envisager des solutions adéquates, à partir d'une analyse du comportement du jeune et de découvrir le problème auquel il fait face. Le tableau peut aussi servir à déterminer parmi les différentes catégories de jeune celles qui auront une plus grande propension à se marginaliser.

68. Voyons quelques exemples d'analyse que permet le tableau de classification.

- un jeune riche, citadin, diplômé avec un logement décent et un travail rémunérateur

- un jeune pauvre, migrant rural, déperdu scolaire, vivant dans un bidonville et chômeur

1. Il est fort probable que pour un organisme de prévoyance de la délinquance juvénile, le cas du jeune pauvre serait intéressant, car les probabilités pour qu'il verse dans la délinquance sont nettement plus grandes que celles du jeune riche à qui rien ne manque.

69. 2. A l'inverse, s'il se trouve que le jeune riche est délinquant et s'injecte de la drogue; le travailleur social qui aura en charge la réhabilitation de ce jeune devra se poser la question de savoir pourquoi ce jeune à qui rien ne manque s'est retrouvé dans cette situation. L'analyse montrera que cette situation n'a aucun lien avec des problèmes de survie économique mais plutôt qu'elle est liée à des problèmes d'affectivité, de désir d'affirmation, ou de mauvaises fréquentations.

70. Voyons quelques exemples de classification des jeunes en utilisant le tableau.

- jeune issu d'un milieu riche, citadin, diplômé, vivant dans un logement décent et ayant un travail.

- jeune issu d'un milieu modeste, citadin, diplômé, vivant dans un logement moyen et ayant du travail

- jeunes issu d'un milieu modeste, migrant rural, déperdu scolaire, vivant dans un bidonville et ayant un travail temporaire.
- jeune issu d'un milieu pauvre, migrant rural, analphabète, vivant dans la rue et chômeur.

71. Ces quelques exemples de tentative de classification montrent clairement qu'il faut avoir en mémoire la bonne catégorisation du groupe de jeunes dont on veut résoudre les problèmes.

V. Politiques d'insertion et de réinsertion des jeunes et leurs résultats

72. Dans toute politique d'insertion ou de réinsertion, le point central est comment procurer de l'emploi aux personnes visées.

V.1 Politiques d'insertion

73. D'une façon générale, ces politiques ont été mises en place pour tenter de résoudre le problème du chômage des jeunes dans les villes et d'enrayer l'exode rural. On constate que malgré le fait qu'elles s'adressaient à des jeunes de la ville, la majorité des politiques d'insertion avaient pour objectif un retour à la terre, très peu ont proposé des créations d'emplois dans les villes. Les plus célèbres des politiques d'insertion ont été les politiques des programmes spéciaux en faveur des jeunes.

74. Ces programmes ont été initiés dans la plupart des pays africains notamment: au Bénin avec les opérations de retour à la terre, le mouvement pionnier, la formule des clubs des jeunes agriculteurs, la ruralisation de l'enseignement; au Burkina Faso avec la création de l'éducation rurale, les centres d'éducation rurale, les groupements coopératifs post-scolaires, la formation de jeunes agriculteurs; en Côte d'Ivoire avec l'office national de

promotion rurale, le service civique: au Kenya avec the Village Polytechnic movement, the national youth service; au Nigéria avec the forum settlement schemes, the Lagos state graduate farming scheme; etc...

75. La plupart du temps, ces programmes n'ont pas atteint leurs objectifs qui étaient de fournir de l'emploi aux jeunes et d'enrayer l'exode rural. Programmes coûteux et subventionnés par des ressources extérieures, ils ont disparu avec le tarissement des sources de financement. Dans certains pays avec l'aide d'organisation non gouvernementales, les jeunes bénéficient de programmes de création minimales d'emploi par le biais d'apprentissage de métiers. Dans certains cas, il existe aussi des opérations ponctuelles d'insertion, notamment des jeunes diplômés: embauche exceptionnelle de plusieurs milliers de diplômés dans la fonction publique ou octroi d'une certaine somme d'argent pour la création d'une activité rémunératrice.

Politiques de réinsertion

76. Dans la plupart des pays africains, les politiques de réinsertion ont été des politiques embryonnaires, axées plus sur la réinsertion sociale par le biais de centres de rééducation et d'apprentissage de métiers manuels des jeunes délinquants. On trouve très rarement des politiques ayant trait à la réinsertion des personnes ayant perdu leurs emplois et devenus chômeurs.

Résultats des politiques d'insertion et de réinsertion

77. On peut dire que les différentes politiques n'ont pas été des succès en la matière. Très peu d'emploi ont été créés, des sommes énormes d'argent ont été englouties à perte, le chômage des jeunes est devenu endémique, l'exode rural s'est accéléré... on peut aussi noter que ces politiques n'ont pas été des politiques réfléchies, considérant le chômage des jeunes comme partie intégrante du

chômage global, mais des politiques initiées sous la pression d'un problème aigu et urgent à tenter de résoudre.

VI. Conclusion et recommandations

78. Toutes les analyses s'accordent sur le fait que les jeunes qui représentent 20% de la population totale de l'Afrique sont l'avenir pour le développement économique de l'Afrique, et que tout devrait être mis en oeuvre pour leur épanouissement moral, physique, intellectuel, et spirituel; comme le dit l'adage: "Mens Sana in corpore sano"; tant dans les villes que les zones rurales.

79. Malheureusement entre les slogans politiques qui privilégient la jeunesse et la réalité dans laquelle vit cette jeunesse, l'écart est grand et ce dans le sens négatif.

80. En ce qui concerne la situation économique et sociale des jeunes dans les villes, sujet de notre rapport, il est forcé de constater que cette situation n'est guère brillante, et qu'avec la persistance de la crise économique actuelle, le lourd fardeau de la dette et l'application des programmes d'ajustements structurels, elle va empirer de plus en plus. Dans les années à venir il y aura une augmentation du taux de chômage chez les jeunes des villes africaines, et quand on sait que dans la plus part des pays africains du sud du sahara, la majorité et parfois jusqu'aux trois quarts des chômeurs appartiennent à la classe d'âge 15-24 ans, il y a de quoi s'inquiéter, notamment en ce qui concerne une montée de la délinquance juvénile, de la prostitution et de l'usage de drogues dures.

81. Au regard des politiques de jeunesse suivies jusqu'ici par les gouvernements africains, on a la pénible impression que la jeunesse africaine est une jeunesse sacrifiée.

82. Monsieur Issebre Hamadou Ibrahim, Secrétaire général du Mouvement Panafricain de la jeunesse, notait avec beaucoup de lucidité, lors de la conférence internationale sur la participation populaire dans le processus de redressement et de développement en Afrique tenue à Arusha (Tanzanie) du 12 au 16 février 1990 que:

83. " L'incapacité de l'Afrique et l'insuffisance de ses plans de mobilisation de l'énergie des jeunes ont entraîné la perte regrettable du segment le plus dynamique de la population active de nos sociétés. Que sera l'avenir de notre continent si cette tendance n'est pas renversée? L'exode rural des jeunes, la délinquance et le désir de fuir son pays ne sont pas des vices innés, mais sont le produit des conditions objectives dans lesquelles les pays africains élèvent les jeunes, négligeant en particulier de les mobiliser pour le développement."

84. Pour que cette jeunesse soit redynamisée, il faut donc que les différentes conditions objectives qui ont entraîné à la démobilisation de la jeunesse changent, ce qui revient à dire que les gouvernements africains doivent créer un environnement optimal où le jeune se reconnaîtrait et aurait toutes ses chances pour une vie normale (emploi, santé, loisir....)

85. Un des points clés de ce changement est le système de formation des jeunes, et son aboutissement qui est l'obtention d'un emploi. Il est en effet notoire que le système de formation actuel est inadéquat avec les besoins potentiels du marché du travail. On met un jeune à l'école, il termine ses études, fait le tour des ministères pour être employé dans la fonction publique ou fait des demandes d'emploi dans le secteur privé; on a devant nous le type du demandeur d'emplois créé par l'actuel système de formation.

86. Devant la persistance du chômage, il devient urgent que les gouvernements africains repensent le système de formation. Il faut que les gouvernements jettent les bases d'un système de formation

qui fasse qu'à la fin de ses études, le jeune soit créateur d'emploi et non plus demandeur passif d'emplois.

87. Dans le domaine du logement, les gouvernements devraient intensifier le programme des habitations à loyer modéré et initier des politiques spéciales d'accès au logement pour les jeunes.

88. Les gouvernements devraient mettre un accent sur la médecine préventive, notamment l'information sur les risques encourus quant à l'utilisation et la consommation de produits nocifs (cigarette, alcool, drogues), et les pratiques sexuelles désordonnées (sida, syphilis, gonococcie).

89. Les Etats devraient revoir l'actuel système de l'emploi, un examen minutieux des filières porteuses serait à entreprendre et les jeunes informés des métiers du futur. Les nouvelles politiques devraient s'articuler autour des plans de développement.

90. Les gouvernements devraient associer de manière plus constructive les jeunes, lors des prises de décision concernant les politiques qui doivent leur être appliquées, car nul mieux qu'eux ne sait ce dont ils ont besoin.

91. Des mesures spéciales devraient être prises pour que la ville ne soit plus un enfer pour toutes les catégories défavorisées de jeunes, que l'égalité des chances leur soient donnée.

Bibliographie

- Susan Mc Rae: "Young and Jobless", Policy studies Institute (PSI) 1987
- Michael P. Jackson: "Youth unemployment", Croom Helm Ltd 1985
- J. Kuczynski; D.N. Eisenstadt, Boubakar Ly, Lotika Sarkar. "Perspectives in contemporary youth" The United Nations University 1988
- WFDY: "12th assembly of the member organizations of WFDY, 23-29 Novembre 1986
- Ministère de la santé et des affaires sociales (République populaire du Congo): "Contribution de la direction générale des affaires sociales sur la situation économique et sociale des jeunes dans les villes" 1990.
- Ministère du plan, des finances et de l'économie (Rép. Pop. du Congo): "Croissance urbaine et restructuration de la famille au Congo" 1986
- Ministère du plan et de l'aménagement du territoire (République du Cameroun) "VIème plan quinquennal de développement économique et social et culturel" 1986-1991
- Dharam Ghai: "Promoting youth employment: Policies and Programmes" United Nations Research Institute for Social Development (UNRISD) 1988

- CEA/MULPOC/NIA/89/XI/53 ''Evaluation des programmes visant à préparer des diplômés de l'université à devenir des travailleurs indépendants'' 1989
- ECA/Human Resources Development Division: ''an evaluation study of unemployment and underemployment among school leavers''. Human Resources Planning in Africa, No. June 1972
- Rapport du secrétaire général: ''Situation des jeunes dans les années 80'' A/40/64: I/1985/5
- AKO SEWA EMMANUEL: ''Etude des politiques et programmes pour la jeunesse et besoins de formation des jeunes en Afrique'' consultation CEA, 1982
- Susan Hutson and Richard Jenkins, Susan McRae, Claire Wallace: ''The social world of the young unemployed'' PSI 1986
- Département des affaires économiques et sociales internationales: ''Logement et ajustement économique.'' 1988
- Institute of Development studies (IDS/Sussex) ''Selection for employment Versus Education?'' Vol 11 n°2, May 1980
- E/ECA/CM.14/4/Rev.1 ''Survey of economic and social conditions in Africa, 1986-1987''
- Programme des emplois des compétences techniques pour l'Afrique (PECTA): ''The paper qualification syndrome (PQS) and the unemployment of school leavers'' 1981
- Banque mondiale: ''Rapport sur le développement dans le monde 1988''

- PECTA/OIT: l'emploi des jeunes en Afrique: situation et perspectives'' 1987
- CESAP ''Questions nouvelles dans le domaine du développement social: formation des jeunes à la participation au développement'' 1988
- ECA/OUA/AMSA.V/9/Resumé ''Examen des tendances sociales et des principaux problèmes de développement social en Afrique'' 1989
- PECTA ''Pour une promotion de l'emploi non agricole des jeunes en zone rurale au Rwanda 1988
- PECTA ''L'emploi des jeunes au Cap-Vert, situation et perspectives'' 1989
- BAD/CEA ''Rapport économique sur l'Afrique 1987''
- PECTA ''Rapport sur l'emploi en Afrique 1988''
- Ministère de l'éducation nationale (Rép. du Cameroun)'' Rendement interne de l'enseignement secondaire de 1983/84 à 1986/87
- ECA/OUA/AMSA. V/15(d) ''Délinquance juvénile, la crise et la justice à la lumière des conditions socio-économiques en Afrique'' 1989
- Troisième Conférence d'action sociale en Afrique orientale et centrale ''Besoins de la jeunesse, problèmes et mesures'' 1969
- IVe conférence syndicale mondiale sur les problèmes de la jeunesse travailleuse ''charte de la jeunesse travailleuse'' 1988

- E/ECA/CM.16/11 "Charte africaine de la participation populaire au développement et à la transformation" 1990
- The population reference bureau INC "The world's youth: A profile" 1985